

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre d'Étude Sport & Actions Motrices

CESAMS

sous tutelle des

établissements et organismes :

Université de Caen Normandie

Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Michel COSNARD, président

Au nom du comité d'experts,²

Michel DESBORDES, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre d'Étude Sport & Actions Motrices
Acronyme de l'unité :	CESAMS
Label demandé :	EA
N° actuel :	EA 4260
Nom du directeur (2015-2016) :	M. Christophe DURAND
Nom du porteur de projet (2017-2021) :	M. Christophe DURAND (Jusqu'au 1er janvier 2017)

Membres du comité d'experts

Président :	M. Michel DESBORDES, Université Paris Sud
Experts :	M. Jean-Paul CALLEDE, CNRS, Bordeaux M ^{me} Fabienne d'ARRIPE-LONGUEVILLE, Université de Nice (représentante du CNU) M. Vincent NOUGIER, Université de Grenoble Alpes
Délégué scientifique représentant du HCERES :	M. Vincent DRU
Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :	M. Daniel DELAHAYE, Université de Caen Normandie M. Pierre SINEUX, Université de Caen Normandie

Directeurs ou représentants de l'École Doctorale :

M. Jean-Luc RINAUDO, École Doctorale n° 556 HSRT, « Hommes, Sociétés, Risques, Territoires »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le Centre d'Étude Sport & Actions Motrices (CESAMS) est une Equipe d'Accueil (EA) pluridisciplinaire fédérée par une activité de recherche ayant trait au sport et plus largement aux actions motrices. L'unité est rattachée à l'école doctorale 556 HSRT (Hommes, Sociétés, Risques, Territoires) qui fédère sur l'ensemble de la Normandie et dans le cadre de la CoMUE, 15 unités de recherche (STAPS, Sociologie, Psychologie, Sciences de l'Éducation et Géographie). L'unité est également rattachée à la MRSH (Maison de la Recherche en Sciences Humaines) de Caen et au plateau technique « Centre Interdisciplinaire de Réalité Virtuelle » (CIREVE) qui fera, dans le cadre de cette évaluation, une demande pour devenir une Structure Fédératrice de Recherche.

Lors de l'évaluation précédente (AERES 2010), l'unité a été amenée à reprendre son projet. L'établissement a accordé son soutien sous la forme d'une labélisation EA pour 5 ans votée par le conseil scientifique le 29 novembre 2011, suite à la présentation d'un projet rénové.

Le laboratoire est physiquement implanté sur le campus 2 de l'Université de Caen, dans les locaux de l'UFR STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives). Bien que rattachée à la MRSH (campus I), l'unité n'y dispose pas de bureaux, à ce jour.

Équipe de direction

Dans ses grandes lignes, la gouvernance a été la suivante :

- un directeur élu par les membres permanents et un directeur-adjoint (d'un autre groupe que le directeur) ;
- un bureau de 6 membres, deux pour chacun des trois groupes, qui se réunit 3 à 5 fois par an ;
- trois groupes de recherche qui animent leur domaine scientifique par des échanges ciblés et se concertent sur les décisions à venir (APES2 - Approches Psychologiques Et Sociales des Activités Physiques dans les contextes de l'Éducation et du Sport, PAMA - Perception, Actions Motrices et Adaptations, POS - Politiques Organisations Stratégies). Chaque groupe dispose de son enveloppe budgétaire et arbitre les priorités ;
- une Assemblée Générale annuelle complétée par des réunions plénières des seuls titulaires (2 à 3 par an en fonction des nécessités).

M. Christophe DURAND est le directeur de l'unité, et le porteur du projet. Mais il n'assumera ces fonctions que jusqu'au 1er janvier 2017, ce qui n'est pas sans poser question pour le futur de l'unité et sa gouvernance car les conditions de sa succession ne sont pas connues.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2015	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	17	18
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, post-doctorants, etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N7 : Doctorants	4	
TOTAL N1 à N7	21	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	5	

Nota : 1 PAST ½ temps (arrêt prévu en Août 2016, ou 2017)

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2010 au 30/06/2015
Thèses soutenues	6
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	
Nombre d'HDR soutenues	1

2 • Appréciation sur l'unité

Introduction

Le rapport reprend les dénominations de l'unité qui identifie des « groupes », des « axes » et des thèmes transversaux. Il sera précisé à chaque fois ce que recouvrent ces différentes appellations.

En raison de son approche pluridisciplinaire des activités motrices et sportives, l'unité a été conçue en trois groupes de recherche. Le groupe PAMA (Perception, Actions Motrices et Adaptations) a pour but de mieux comprendre comment l'individu s'adapte aux contraintes environnementales à travers l'étude des coordinations perceptivo-motrices et des stratégies cognitives mises en œuvre. Le groupe APES2 (Approches Psychologiques Et Sociales des Activités Physiques dans les contextes de l'Éducation et du Sport) appréhende le fonctionnement de l'individu en tant qu'être socialement situé à travers plusieurs champs disciplinaires : la psychologie cognitive et la psychologie sociale. Enfin le groupe POS (Politiques Organisations Stratégies) a pour idée directrice la régulation et le développement du sport à travers une approche sociologique, économique et historique.

Suite aux recommandations de la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle) dans un échange ayant eu lieu après l'évaluation AERES de 2010, la structuration de l'unité de recherche en trois groupes a été complétée par deux axes de recherche se superposant aux groupes. Le premier intitulé « Performance Motrice, Cognition et Décision », le deuxième « Régulation et développement du Sport ». À cela, il faut ajouter trois thèmes transversaux.

- Évaluation et développement de l'expertise ;
- Arbitrage des pratiques sportives ;
- Analyse des transformations du sport-spectacle.

En 2010, le rapport de l'AERES notait que :

« L'unité souffre de sa trop grande hétérogénéité qui ne permet pas de saisir sa cohérence et nuit à son efficacité. Malgré tout, on perçoit un potentiel (en termes de qualité de publications et de thématiques originales) qui mériterait d'être renforcé par la construction de projets collectifs. La qualité de publication des enseignants-chercheurs est trop hétérogène et la fédération autour de projets collectifs pourrait permettre de pallier ce problème ». (Recommandation 1)

« Le manque de travaux transversaux se perçoit dans les publications. A quelques exceptions près les membres du laboratoire ne collaborent pas beaucoup entre eux ». (Recommandation 2)

« Le risque de ce groupe est de reproduire dans l'avenir un mode de fonctionnement éclaté qui correspond en réalité à l'addition des travaux individuels des enseignants-chercheurs aux thématiques et aux disciplines différentes ». (Recommandation 3)

« La construction de projets collectifs autour d'appels d'offres pourrait créer une véritable dynamique dans l'équipe. Le séminaire pourrait être, lui aussi, l'occasion de créer un fil conducteur. Il pourrait être thématisé. Par exemple autour des activités à risques qui pourraient fédérer des approches en termes de décision, de modélisation du risque, de représentation mentale, de processus éducatif ». (Recommandation 4)

Avis global sur l'unité

L'unité est en progrès sur un certain nombre de points par rapport au dernier quadriennal (thèses financées, formation à la recherche), mais elle est trop hétérogène quant au niveau et au nombre de publications de certains de ses membres. Il subsiste aussi un problème majeur de gouvernance scientifique qui nuit à l'identité scientifique de l'unité.

Au regard de la taille de l'unité, l'articulation des différents groupes, axes, et thèmes transversaux demeure complexe et peu lisible.

Certaines faiblesses du rapport AERES de 2010 demeurent en 2015, les ajustements ayant été réalisés à la marge, ce qui nuit à l'efficacité de l'ensemble.

Points forts et possibilités liées au contexte

Globalement, le comité d'experts constate que l'unité a deux points forts qui sont : 1) l'interaction avec l'environnement social/économique/culturel qui se matérialise par l'organisation de trois colloques depuis 2010, par une activité contractuelle en progrès sur le quadriennal et 2) par l'implication dans la formation par la recherche (a) le comité note 8 thèses commencées depuis 2010, dont 6 financées, avec un bon accompagnement et suivi des doctorants et docteurs et b) la présence importante de certains membres dans les instances universitaires, bons liens avec la MRSH et l'école doctorale dont la direction est assurée par le porteur de projet, une formation doctorale en progrès).

Le comité d'experts note également un soutien important des tutelles, tant en amont du dossier que dans le quotidien du fonctionnement.

Points faibles et risques liés au contexte

Globalement, les faiblesses de l'unité concernent tout d'abord son projet qui manque d'identité et de lisibilité scientifique dans l'état actuel.

Ceci amplifie la 2^{ème} faiblesse de l'unité qui tient à sa vie quotidienne : une unité non unie ne semble pas gouvernable, ceci d'autant plus que rien ne semble prévu pour assurer la succession du directeur actuel. Ce changement de gouvernance au début du prochain quinquennat affaiblit le groupe dans son ensemble.

La production scientifique est la 3^{ème} faiblesse de l'unité. La faiblesse des publications de certains membres doit être soulignée, puisque 6 des 17 titulaires ne publient presque pas, seuls quelques membres publient dans des revues AERES/HCERES. Les thèses soutenues devraient générer plus de publications AERES/HCERES et indexées, notamment dans le cas des thèses co-encadrées (avec l'Université de Rouen, notamment).

La 4^{ème} et dernière faiblesse de l'unité réside dans son attractivité académique insuffisante, qui découle des éléments précédemment évoqués.

Recommandations

Compte tenu de la situation actuelle, plusieurs scénarii peuvent être considérés pour l'avenir de cette unité :

1. la dissolution de l'unité et l'affectation de ses membres dans différentes unités de recherche présentes sur le site de Caen ;
2. une restructuration thématique forte autour d'un nombre resserré d'enseignants-chercheurs (les plus dynamiques et productifs), avec l'affectation des autres membres dans d'autres unités présentes sur le site ;
3. la restructuration thématique autour d'un objet fédérateur qui puisse se décliner et être investigué de manière réellement pluridisciplinaire (exemples : les déterminants de la performance sportive ; santé/motricité/handicap ; les processus décisionnels en contextes sportif et éducatif ; etc...). Ceci afin de permettre l'identification de questions théoriques et appliquées originales et d'asseoir une identité propre à l'unité de recherche.

Cette dernière option est celle qui paraît la plus adaptée au contexte, mais elle nécessite sans aucun doute :

1. le recours à un expert extérieur pour favoriser cette restructuration ;
2. un effort de recentrage thématique de chacun des membres de l'unité au service de l'objet commun de recherche ;
3. la mise en œuvre d'une gouvernance claire sur le quinquennat, avec un organigramme adapté aux enjeux scientifiques (direction, direction adjointe, animation des axes thématiques) ;
4. la définition d'une politique de production scientifique assortie de critères explicites permettant à chaque enseignant-chercheur de se positionner en termes de contribution personnelle à la dynamique de publications et à la pérennité de l'unité.